



**A Monsieur le Ministre de l'Energie et des Mines**

**à**

**BUJUMBURA**

**Objet** : Suspension des autorisations  
de recherche et d'exploitation  
des matières premières

Monsieur le Ministre,

Nous avons constaté les autorisations de recherche des matières premières caractérisés par une zone d'ombre et d'exploitation clandestine. Raison pour laquelle nous avons l'honneur de vous demander de suspendre de telles autorisations afin d'y mettre de la lumière.

A titre illustratif je marque l'autorisation de votre cabinet à l'Association KENGURUKA dirigé par Grison BUREGEYA d'effectuer des travaux de prospection du diamant, en 2012 dans les localités de Rumonge sur le site Kagoti et à Vyanda où on a même détruit une borne fontaine public et nous doutons fortement de la capacité technique de cette organisation qui devrait vous remettre le rapport y relatif après 6 mois à dater du 28/08/2012.

A noter également les autorisations similaires à Bukemba, dans Bujumbura rural, au nord du pays dont jusqu'aujourd'hui les résultats de recherche ne sont pas encore rendus publics.

D'autres travaux se faisaient clandestinement à Marera, à Mugamba à la recherche de l'or, dans la rivière Ruzibazi sans se soucier des études d'impact environnementales.

Nous vous demandons de rendre public si l'association concernée aurait trouvé du diamant au pays

Je vous prie de recevoir Monsieur le Ministre l'assurance de ma très franche collaboration.

**Fait, le 25/04/2017**

**SABUSHIMIKE Mamert**

**Président de l'Association des Amis de la Nature**

